



SYNDICAT C.G.T.
Du Personnel de Nantes Métropole

Nantes, le 21 octobre 2009

8 rue Emile PEHANT
44000 Nantes

☎ **02.40.99.23.89** - Accueil

☎ 02.40.99.67.66 ou 67.67

☎ 02.40.99.67.68 - Trésorerie

Fax : 02.40.99.67.65.

E. Mail :

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

LES AMBASSADEURS DE TRI DÉMÉNAGENT...
.....NANTES MÉTROPOLE AUSSI !!!!!!!

Lors de la mise en service de **TRI'SAC** en novembre 2006, un des arguments fort de cette collecte, était l'absence de mise en circulation de camion supplémentaire pour la collecte sélective, afin de limiter le rejet de CO2 dans l'atmosphère.

Actuellement, ces efforts écologiques sont quasi anéantis pas les multiples allers-retours qu'occasionnent l'approvisionnement des habitants en sac TRI'SAC.

Qu'en sera-t-il lors du déménagement des bureaux de la cellule Ambassadeur du Tri en centre ville si le dépôt des sacs reste situé en périphérie ?

Une meilleure cohésion des services au sein de Nantes Métropole permettrait de faciliter le travail et d'éviter la manutention inutile.

La Direction des Déchets a décidé de déménager les Ambassadeurs du Tri actuellement situés au Bois Briand, pour le site de Valmy, avec pour seul argument : « le rapprochement de la direction permettra un meilleur transfert des informations. »

Or ce projet est une aberration pour tous les agents qui connaissent bien leur fonction, puisqu'ils la pratiquent quotidiennement :

- Détérioration des conditions de travail : beaucoup de trajets à prévoir entre le dépôt actuel où resteront stockés les sacs et notre futur bureau au champ de mars.
- Perte de réactivité : comment être réactif si les sacs ne sont plus dans les mêmes locaux.
- Lors du lancement en novembre 2006 jusqu'en juillet 2007, les bureaux des ambassadeurs étaient situés sur le même site en centre ville que la direction des déchets et le dépôt en périphérie, pourtant à l'époque il n'y avait pas plus de « redescende de l'information » mais des conditions de travail plus pénibles, et le dépôt du Bois Briant avait été vécu comme un plus pour tout le monde, y compris la Direction.

Le déménagement des bureaux de la cellule est à la fois un contre sens écologique et économique. Sans compter le non respect du cadre de travail des agents concernés.

Il est temps que la cohérence et la raison reviennent à Nantes Métropole.

Ici on mutualise les pôles, là on divise les directions, ici on parle de proximité et là on supprime les dépôts de proximité, ici on manque de place dans les locaux centraux et là on ramène les agents de l'extérieur, ici on parle de développement durable et on multiplie les déplacements ...

Où est la cohérence de la Politique communautaire ?

Une chose est sûre,

C'est que les agents ne la perçoivent pas du tout !

Mais au-delà de la Présidence et de la Direction Générale,

Existe - t - elle ??????